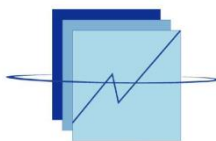


République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICES DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)

Note d’analyse T2 2024



Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau) et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 69,9% pour les services de soutien et de bureau, 87,1% pour l'immobilier, 75,5% pour l'hébergement et la restauration, 80,7% pour le transport et l'entreposage et enfin 83,5% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

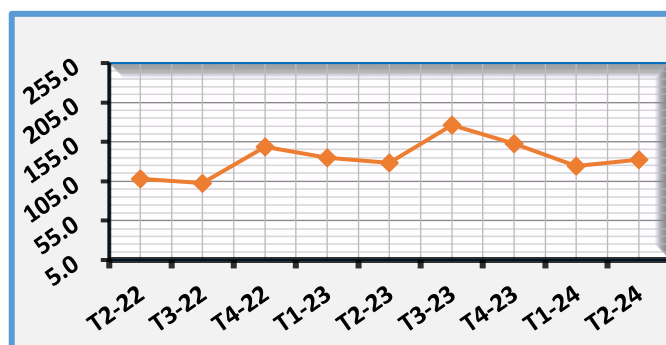
Une hausse du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration augmente de 3,5% au deuxième trimestre 2024, comparé à la même période de l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'amélioration des chiffres d'affaires issus des services de restauration (+3,8%) et de l'hébergement (+2,7%). Sur les six premiers mois de 2024, le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration baisse de 2,2%, comparativement à celui de la période correspondante de 2023.

Une amélioration du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

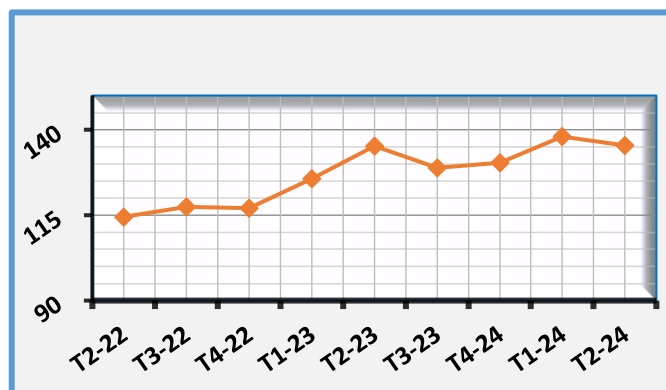
En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage progresse de 0,2% au second trimestre 2023. Cette augmentation est en relation avec la hausse des chiffres d'affaires des services du transport terrestre (+13,9%), du transport par eau (+3,0%) et des activités de poste et de courrier (+0,2%). Cependant, les chiffres d'affaires des services du transport aérien (-54,5%) et de l'entreposage et des activités d'auxiliaires de transport (-0,4%) s'amenuisent durant cette période. Sur les six premiers mois de 2024, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage s'accroît de 4,8%.

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 4 Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage



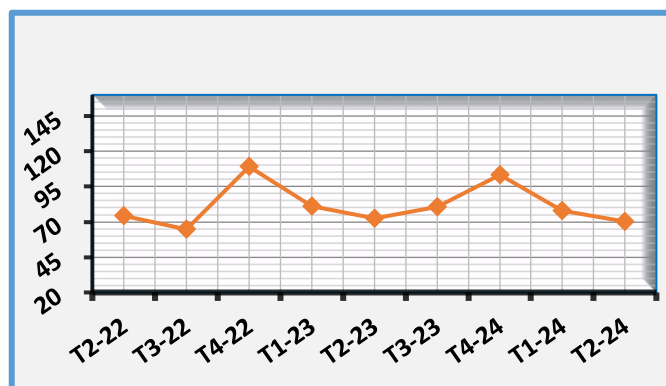
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une dépréciation du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques baisse de 3,2% en variation annuelle, en liaison, particulièrement, avec le repli de celui des services publicitaires et d'études de marché (-23,3%) ainsi que de celui des activités d'architecture d'ingénierie et techniques (-4,7%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités juridiques et comptables augmentent de 17,6%.

De même, sur le premier semestre de 2024, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques se réduit de 3,5%, relativement à celui de la période correspondante de 2023.

Graphique 2 : Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

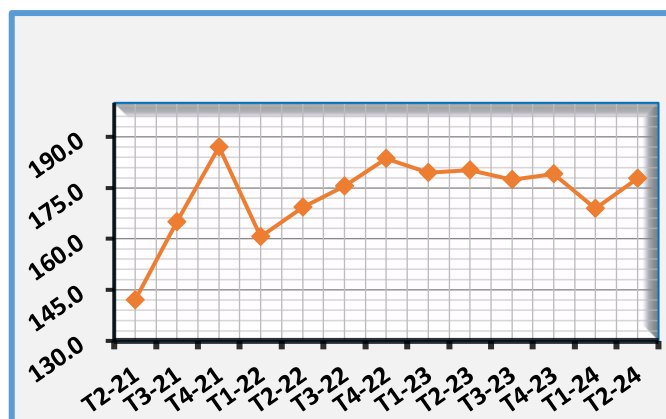


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Un amoindrissement du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau se contracte de 3,6% au deuxième trimestre 2024, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Cette baisse découle de la régression des chiffres d'affaires des activités de location et location-bail (-23,5%), des activités liées aux ressources humaines (-5,6%) et des agences de réservation et voyagistes (-4,5%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités de soutien aux bâtiments (+18,5%) et des activités d'enquêtes et sécurité (+7,2%) se bonifie sur la même période. Au cours des deux premiers trimestres de 2024, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau se réduit de 6,0%, comparativement à celui de la période correspondante de l'année précédente.

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



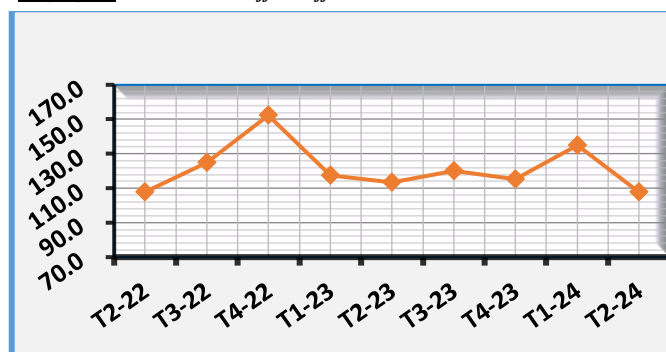
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une baisse du chiffre d'affaires des services immobiliers

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des services immobiliers se replie de 5,0% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à la diminution du chiffre d'affaires issu de la location immobilière et des activités sur biens propres (-5,1%). Toutefois, le chiffre d'affaires des activités des agences immobilières augmente de 4,4%.

Sur le premier semestre 2024, le chiffre d'affaires des services immobiliers s'améliore de 5,2%, en comparaison à celui de la même période de 2023.

Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Désignation des services	T2-23	T1-24	T2-24	T2-24/T2-23	2T-24/2T-23
HEBERGEMENT	139,9	132,3	143,7	2,7	-2,8
Services d'Hébergement	139,9	132,3	143,7	2,7	-2,8
RESTAURATION	120,7	119,6	125,3	3,8	-2,0
Services de Restauration	120,7	119,6	125,3	3,8	-2,0
ENSEMBLE	128,0	124,5	132,5	3,5	-2,2

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

Désignation des services	T2-23	T1-24	T2-24	T2-24/T2-23	2T-24/2T-23
TRANSPORTS TERRESTRES	80,6	88,9*	91,8	13,9	11,1
Transports ferroviaires	127,2	130,9	137,5	8,1	4,9
Transports routiers de passagers	73,6	88,3*	89,3	21,4	19,0
TRANSPORTS PAR EAU	60,1	58,4	61,9	3,0	10,7
Transports maritimes et côtiers	60,1	58,4	61,9	3,0	10,7
TRANSPORTS AÉRIENS	180,3	125,2	82,0	-54,5	-29,9
Transports aériens	180,3	125,2	82,0	-54,5	-29,9
ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	192,7	198,5*	191,9	-0,4	5,2
Entreposage	162,6	173,3	179,5	10,4	8,2
Activités des auxiliaires de transport	197,9	202,5*	192,9	-2,5	4,6
ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	120,6	124,3	120,9	0,2	1,8
Activités de poste et de courrier	120,6	124,3	120,9	0,2	1,8
ENSEMBLE	135,2	138,0*	135,5	0,2	4,8

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Mise à jour

Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Désignation des services	T2-23	T1-24	T2-24	T2-24/T2-23	2T-24/2T-23
ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES	85,1	102,9*	100,1	17,6	-3,8
Activités juridiques et comptables	85,1	102,9*	100,1	17,6	-3,8
ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES	68,4	60,4*	65,2	-4,7	0,6
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	68,4	60,4*	65,2	-4,7	0,6
PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE	76,1	83,5	58,4	-23,3	-8,2
Publicité et études de marché	76,1	83,5	58,4	-23,3	-8,2
ENSEMBLE	72,4	77,9*	70,1	-3,2	-3,5

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Mise à jour

Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Désignation des services	T2-23	T1-24	T2-24	T2-24/T2-23	2T-24/2T-23
LOCATION ET LOCATION-BAIL	235,3	183,2*	180,1	-23,5	-26,9
Location et location-bail	235,3	183,2*	180,1	-23,5	-26,9
ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	211,0	189,2	199,0	-5,6	-6,5
Activités liées aux ressources humaines	211,0	189,2	199,0	-5,6	-6,5
ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES	57,4	57,1	54,8	-4,5	0,2
Activités des agences de réservation et voyagistes	57,4	57,1	54,8	-4,5	0,2
ENQUETES ET SECURITE	82,0	77,0	87,9	7,2	-1,7
Enquêtes et sécurité	82,0	77,0	87,9	7,2	-1,7
SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER	129,6	144,2*	153,6	18,5	14,7
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	129,6	144,2*	153,6	18,5	14,7
ENSEMBLE	180,2	164,6*	173,6	-3,6	-6,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Mise à jour

Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers

Désignation des services	T2-23	T1-24	T2-24	T2-24/T2-23	2T-24/2T-23
ACTIVITES IMMOBILIERES	113,4	135,0*	107,8	-5,0	5,2
Location immobilière et activités sur biens propres	117,3	139,6*	111,3	-5,1	5,4
Activités des agences immobilières	23,3	26,3*	24,3	4,4	-11,4
ENSEMBLE	113,4	135,0*	107,8	-5,0	5,2

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Mise à jour

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Mamadou NDIAYE et Mansour Iaye THIAW.**

Equipe de collecte : **Nafy KANOUTE, Alassane BALDE, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **EI Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**